

Chaire de recherche de niveau 2 en systèmes de savoirs scientifiques autochtones

L'Université d'Ottawa sollicite des candidatures pour une **Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 en Systèmes de savoirs scientifiques autochtones**. La personne retenue se verra offrir un poste régulier menant à la permanence à la [Faculté des arts](#) et sera appelée à établir un programme de recherche collaborative financé à l'externe. La personne retenue pour la Chaire mènera un programme de recherche qui examine les conséquences des traumatismes intergénérationnels à partir d'une perspective multidisciplinaire basée sur l'épigénétique, l'écologie, la biologie et les connaissances et méthodologies scientifiques autochtones. S'appuyant sur la collaboration étroite de la Faculté des arts avec [Ingenium : Musées des sciences et de l'innovation du Canada](#), la Chaire impliquera un détachement de 5 ans, à 50 %, auprès d'Ingenium. La Chaire représentera une rupture épistémique par rapport aux approches existantes enracinées dans l'histoire coloniale et positionnera l'Université d'Ottawa comme chef de file dans les efforts d'Autochtonisation. En collaboration avec les CRC existantes de l'Université en recherche autochtone, la Chaire aidera à aligner l'Université avec les projets sociaux, culturels et politiques des communautés autochtones de la région de l'Outaouais et à l'échelle nationale, facilitant une collaboration importante avec ces communautés. Le ou la titulaire de la Chaire aura idéalement développé son propre réseau d'universitaires et de communautés autochtones à l'échelle nationale et internationale (par exemple, aux États-Unis). La Chaire bénéficiera de nombreuses opportunités de collaboration à l'Université, notamment à l'[Institut de recherche et d'études autochtones](#) et dans les Facultés des [sciences](#), des [sciences de la santé](#) et des [sciences sociales](#). La Chaire fera ainsi progresser la connaissance et la compréhension de l'autodétermination, de la gouvernance, de la culture et de l'identité autochtones, tout en contribuant à décoloniser l'académie et les musées et en affirmant le rôle des peuples autochtones comme créateurs actifs de connaissances scientifiques.

Description de la Chaire de niveau 2 du Programme des CRC : Les chaires de niveau 2, d'une durée de cinq ans et renouvelables une seule fois, dont les titulaires sont des chercheurs émergents exceptionnels ou des chercheuses émergentes exceptionnelles considérées par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine. Pour chaque chaire de niveau 2, l'établissement reçoit 100 000 \$ par année pendant cinq ans, à quoi s'ajoute une somme additionnelle de 20 000 \$ par année à titre d'allocation de recherche pour tout titulaire d'une chaire de niveau 2 qui en est à son premier mandat.

Les candidats ou les candidates doivent être, au minimum, professeurs adjoints ou agrégés ou professeurs adjointes ou agrégées, ou doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à ces niveaux. Les candidats et les candidates qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant doivent communiquer directement avec l'Université d'Ottawa pour toute question ayant trait à leur admissibilité éventuelle à une chaire de niveau 2. L'établissement peut proposer la candidature d'un professeur ou d'une professeure qui, au moment de la mise en candidature, a obtenu son diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et a dû interrompre sa carrière de façon légitime (voir la section intitulée [Justifications acceptables](#)). Dans de tels cas, l'établissement doit présenter au Secrétariat une justification en bonne et due forme (à l'aide du [formulaire de justification de la chaire de niveau 2](#)), indiquant les raisons pour lesquelles le candidat ou la candidate est toujours considérée comme étant un nouveau chercheur ou une nouvelle chercheuse. L'Université reconnaît l'impact légitime que les congés (congés parentaux, congés pour maladie, par exemple) peuvent avoir

sur le dossier de recherche d'un candidat ou d'une candidate et que ces congés seront pris en compte lors du processus d'évaluation. Les personnes nouvellement sélectionnées pour une CRC sont aussi admissibles à une aide financière de la [Fondation canadienne pour l'innovation](#) pour acquérir de l'équipement de pointe indispensable à leur travail.

Embauche sélective: L'Université d'Ottawa est engagée à assurer l'équité, la diversité et l'inclusion dans les environnements de recherche et de leadership de nos étudiants et nos étudiantes, de notre personnel et de notre corps professoral. Conformément au [Plan d'action sur l'équité, la diversité et l'inclusion de l'Université](#), la sélection se limitera strictement aux chercheurs des Premières Nations, Inuits et Métis. Les candidates et les candidats appartenant à l'un de ces groupes qui souhaitent être considérés pour ce poste doivent remplir la section **Équité en matière d'emploi** dans leur profil web au moment de soumettre leur candidature en ligne. L'objectif de cette mesure est d'augmenter la représentation des quatre groupes désignés (les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones et les personnes de minorités visibles) dans l'attribution de postes de Chaire de recherche du Canada.

Compétences requises :

Un doctorat dans le ou les domaines de la CRC, avec idéalement une formation ou une pratique de recherche en études autochtones; être reconnu comme contributrices ou contributeurs à la production de savoirs scientifiques autochtones et pour vos travaux novateurs et votre engagement. Les candidates ou les candidats qui sont en mesure de travailler de façon constructive avec les collectivités autochtones et leurs gardiennes et gardiens du savoir seront privilégiés. Preuves de collaborations interdisciplinaires; un engagement continu envers l'enseignement et la formation d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs; une habileté à obtenir des fonds de recherche externes; d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite en anglais ou en français. Une connaissance passive de l'autre langue officielle serait un atout.

Rang et salaire :

Poste professoral régulier menant à la permanence de niveau adjoint ou agrégé à la [Faculté des arts](#). Ce poste est régi par une convention collective entre l'Université d'Ottawa et l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa.

Dossier de candidature :

- une lettre de présentation;
- un curriculum vitæ à jour; (veuillez inclure les interruptions de carrière, telles que des congés parentaux ou de maladie, qui peuvent avoir eu une incidence sur votre dossier de recherche. Celles-ci seront prises en considération dans le processus de sélection);
- un plan de recherche (2 à 3 pages);
- une description des champs d'intérêt en enseignement (1 à 2 pages);
- une déclaration sur la philosophie et les pratiques concrètes en matière d'indigénisation/ de décolonisation (1 page) ;
- une lettre de recommandation d'un(e) membre de la collectivité, d'une collectivité ou d'un organisme avec lequel ou laquelle le ou la candidat(e) a travaillé(e), qui atteste de son respect des protocoles autochtones en ce qui concerne les méthodes et pratiques de recherche) ;
- les noms de trois personnes qui pourraient être contactées par l'Université pour des lettres de recommandation qui suivront le format demandé dans [les directives du programme des Chaires de](#)

[recherche du Canada](#) (i.e. CRC de Niveau 2 : une lettre d'une autorité établie dans le domaine qui n'est pas en conflit d'intérêts avec le candidat et deux lettres de répondants qui ne sont pas affiliés à l'Université d'Ottawa, à moins que la personne soit le superviseur ou la superviseuse de doctorat ou de recherche postdoctorale du candidat ou de la candidate); et

- remplir la section **Équité en matière d'emploi** sur le portail web lors de la soumission de votre candidature.

[Veuillez cliquer sur l'hyperlien pour soumettre votre candidature à l'affichage J0821-0410](#)

Date limite : 18 septembre 2021

Le processus de sélection débutera en **septembre** et se poursuivra jusqu'à la dotation du poste. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

Prière d'adresser votre lettre de présentation à :

Monsieur Sylvain Charbonneau, vice-recteur à la recherche
Université d'Ottawa
550, rue Cumberland, pièce 246
Ottawa ON K1N 6N5 CANADA

*Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières en communiquant avec le Cabinet du vice-provost aux affaires professorales au 613-562-5958. Le Programme des chaires de recherche du Canada n'impose aucune restriction en ce qui concerne la nationalité ou le pays de résidence des candidats ou des candidates. Les procédures qui permettent aux titulaires de chaire non canadiens de travailler au Canada ont été établies par Emploi et Développement social Canada et par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Les personnes qui souhaitent être considérées comme membres d'un ou de plusieurs groupes désignés sont priées de remplir le questionnaire **confidentiel** d'auto-identification, au moment de la soumission de la demande.*

L'Université d'Ottawa est fière de sa tradition de bilinguisme, vieille de plus de 160 ans. Par l'entremise de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, l'Université offre aux membres de son personnel et à leurs conjoints ou conjointes de la formation dans la langue officielle qu'ils maîtrisent le moins. Au moment d'obtenir leur permanence, les professeures et professeurs devraient être capables de fonctionner dans un milieu bilingue. Dans certains cas, la capacité d'enseigner dans les deux langues officielles est une condition d'obtention de la permanence.

Annonce postée le 18 août 2021.